

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

Mardi 16 décembre 2014 – 19h30

Mairie du 9<sup>e</sup>

## *Compte-rendu de la réunion*

Personnes présentes : Linda Constans-Lesne, Suzanne Davenas, Sébastien Dulermo, Mariella Eripret, Mickaël Fauré, Arnault Fouchard, Rachida Juéry, Dominique Kuhn, Johann Leclercq, Clément Merlin, Josy Nicolas, Marie-Jo Sarraud, Didier Vincent, Isabelle Vught.

Personnes excusées : Mélusine De Moulins, Simon Duluard, Martine Gavardin, Véronique Lefranc, Israël Szejnhorn.

Personnes absentes : Julie-Anne Armbruster, Gilles Faguet.

Le **mot de bienvenue** est adressé par Sébastien Dulermo, élu référent et Président du Conseil de Quartier Anvers-Montholon.

### **1) Tour de présentation**

Un tour de table est réalisé pour que chacun puisse se présenter en quelques mots :

**Marie-Jo Sarraud** (membre suppléant) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 50 ans. Retraitée du secteur bancaire.

**Suzanne Davenas** (membre suppléant) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 25 ans. Retraitée des secteurs du parfum et de la traduction de films.

**Josy Nicolas** (membre suppléant) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 14 ans, propriétaire. Retraitée d'une agence de voyage.

**Didier Vincent** (collège des personnalités qualifiées) : jeune retraité, membre d'Action Barbès, association regroupant des habitants et commerçants des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements pour l'amélioration du cadre de vie. Habite rue Trudaine depuis 20 ans.

**Linda Constans-Lesne** (membre titulaire) : médecin, a un enfant âgé de 7 ans.

**Clément Merlin** (membre titulaire) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 27 ans. Travaille dans la finance.

**Mickaël Fauré** (membre titulaire) : habite rue Condorcet. Chargé de projet informatique dans une banque et chargé des sports à la Mairie du 9<sup>e</sup>.

**Arnault Fouchard** (membre titulaire) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 30 ans, près du square Montholon. Enseignant en gestion immobilière.

**Dominique Kuhn** (collège des personnalités qualifiées) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 11 ans. Présidente de l'Association des Commerçants de Turgot-Rochechouart. Atelier-crédation « Eva Koshka », vêtements pour enfants.

**Johann Leclercq** : habite rue Condorcet. Professeur de Lettres et Histoire-géographie. Chanteur.

**Isabelle Vught** (membre de droit des conseils de quartier du 9<sup>e</sup>) : conseillère d'arrondissement déléguée à l'animation locale, aux relations avec les associations et les institutions de la métropole du Grand Paris.

**Mariella Eripret** : coordinatrice des conseils de quartier du 9<sup>e</sup> depuis octobre 2014.

**Sébastien Dulermo** (Président du Conseil de Quartier) : Adjoint chargé des aménagements de voirie, des déplacements, de l'urbanisme, de l'accessibilité, des espaces verts, de la nature en ville et de la propreté. Habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 8 ans, rue de la Tour d'Auvergne.

**Rachida Juéry** (membre titulaire) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 12 ans. Responsable juridique dans une entreprise de conseil aux chefs d'entreprises en milieu rural. 2 enfants scolarisés dans le quartier. Son époux vit dans le 9<sup>e</sup> depuis 40 ans.

⇒ Il est proposé aux membres d'envoyer une photo avec une courte description (nom, prénom, nombre d'années vécues dans le quartier, engagement associatif, etc.) de façon à réaliser un **trombinoscope** qui permettra aux membres de se connaître plus rapidement. Ce document sera publié sur le site Internet de la mairie.

## **2) Retour sur la fête de Noël place Lino Ventura**

La Mairie du 9<sup>e</sup> et les Conseils de Quartier Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs ont organisé une fête de Noël place Lino Ventura le samedi 13 décembre de 16h30 à 18h30. Des tours de manège ont été offerts aux enfants, des barbes-à-papa, des popcorns et du vin chaud ont été offerts aux habitants, le tout animé par des chants de Noël interprétés par Johann Leclercq, également membre du Conseil de Quartier.

Traditionnellement, ce conseil de quartier organise chaque année une fête de quartier pendant l'été, en collaboration avec l'Association des Commerçants de la rue Trudaine qui offre l'apéritif.

## **3) Reliquats budgétaires**

Le budget réservé aux conseils de quartier en 2014 et les reliquats de 2013 n'ont pas été dépensés dans leur totalité. Il reste donc **3 159,42 € en dotation de fonctionnement** et **11 310,18 € en dotation d'investissement** pour le CQ Anvers-Montholon.

NB : La **dotation de fonctionnement** pour chaque conseil de quartier s'élevait en 2014 à 3306 euros. Le montant est le même pour 2015. Elle peut être utilisée pour l'envoi de courrier, les photocopies, l'achat de fournitures de bureau, les frais d'impression des affiches, de tracts voire de journaux de conseils de quartier, la location (chaises, tables, sonorisation...), l'alimentation et les boissons pour un repas de quartier, etc.

La **dotation d'investissement** s'élevait en 2014 à 8264 euros. Le montant est le même pour 2015. Elle peut servir à financer des projets locaux discutés en CQ. Ex : financement de travaux de voirie (mobiliers urbains, traçage au sol ...), d'espaces verts non gérés par le conseil d'arrondissement...

Les **transferts entre dotations de fonctionnement et d'investissement** ne sont pas possibles.

**Les reliquats sont transférables** d'une année sur l'autre au cours d'une même mandature.

Il est proposé aux membres du CQ d'utiliser les reliquats 2014 d'investissement pour :

1. Faire l'acquisition commune avec les quatre autres CQ d'un **radar pédagogique**.

Un radar pédagogique est un indicateur de vitesse disposé sur le bord d'une rue pour que les automobilistes prennent conscience de leur vitesse et soient incités à ralentir si celle-ci est excessive. Des mesures statistiques sont prises et permettent de déterminer s'il est opportun ou non de réaliser un aménagement (dos d'âne, chicanes, rétrécissement de chaussée, etc.).

Le radar est mobile et peut être fixé sur du mobilier existant (panneau de signalisation,...). Il sera déplacé régulièrement dans chacun des quartiers. Les membres des bureaux des CQ pourront proposer des emplacements, qui seront communiqués aux services techniques. La direction de la voirie prendra en charge les coûts de fonctionnement.

Sébastien Dulermo préconise d'en acheter un seul pour tout l'arrondissement dans un premier temps, afin de tester l'efficacité du dispositif, puis si le test est concluant, chaque CQ pourra en acheter un.

⇒ **Les membres approuvent cette proposition.**

2. Remplacer les **bacs à végétaux** de la rue Cadet (mutualisation avec le CQ Fbg Montmartre)

Les bacs actuels de la rue Cadet appartiennent à l'Association des Commerçants de la rue Cadet. Une convention avait été passée entre la mairie et cette association pour leur entretien. C'est une commerçante en particulier qui s'est investie dans cet entretien et lorsqu'elle est partie, plus personne ne s'en est occupé. Les bacs ne sont plus garnis et ne peuvent pas être déplacés car, la terre étant en contact direct avec le bois, ils se décomposent.

La mairie du 9<sup>e</sup> va les enlever en janvier. Elle a demandé la résiliation de cette convention et en propose une nouvelle : si le conseil de quartier rachète des bacs et des plantes, l'association, grâce notamment aux subventions accordées par la mairie, devra prendre en charge les coûts d'entretien de ces bacs. L'association a donné son accord et s'engage à les fleurir deux fois par an.

Un bac en plastique coûte environ 350 euros. Un bac en acier, anti-tag peut coûter jusqu'à 1000 euros.

⇒ **Les membres ne souhaitent pas contribuer à l'achat de bacs pour la rue Cadet mais préfèrent financer l'achat de bacs pour la rue et la place Turgot.**

Il faut cependant qu'une association, par exemple celle des commerçants représentée ici par Dominique Kuhn, accepte de prendre en charge l'entretien.

Question : le CQ peut-il consacrer 200 euros par an pour l'entretien des bacs ?

**Note post-réunion** : le CQ peut prendre en charge le coût d'entretien des bacs à condition qu'une association fasse un devis et que le montant annuel soit inférieur à 15 000 €.

La mairie va demander des devis pour connaître les prix exacts.

Certains membres évoquent la possibilité de **fleurir les pieds d'arbres**. Cela se fait dans certains arrondissements mais c'est encore compliqué à mettre en œuvre car il faut passer une convention avec la mairie de Paris.

### 3. Acheter **cinq bacs de collecte pour le recyclage des mégots**

La société Terracycle propose des services aux collectivités et entreprises pour leur permettre de recycler davantage leurs déchets. Elle travaille avec un réseau de recycleurs. S'agissant des mégots, elle fournit un bac de collecte qui, une fois rempli, doit lui être réexpédié. La société stocke les mégots en Lozère puis lorsque la quantité sera suffisante, elle procèdera à leur recyclage. A Vancouver, tous les mégots sont recyclés. La matière organique est séparée de la matière plastique, la première pouvant être compostée, la seconde pouvant servir à fabriquer des objets en plastique.

Chaque CQ pourrait **offrir un bac à un commerçant** de son choix (ou à une entreprise), sur lequel serait apposé le logo du conseil de quartier. Le commerçant sera chargé de vider ses cendriers dans la boîte et de la stocker dans son établissement. Chaque bac coûte 132,30 € (grand modèle), à quoi il faut ajouter 44,71 € pour la livraison des cinq bacs.

Le 9<sup>e</sup> arrondissement serait précurseur pour le recyclage des mégots qui serait ensuite généralisé à toute la ville de Paris.

Des questions subsistent cependant sur les modalités de stockage (problème de l'odeur notamment) et sur la mise en place de la collecte.

- ⇒ **Les membres pensent que ce dispositif vaut la peine d'être essayé.** Ils vont aller rencontrer des commerçants, cafetiers, entreprises pour leur proposer l'idée et savoir s'ils sont volontaires. Cela permettra par la même occasion de faire connaître le CQ.

#### 4. Equipement de nettoyage de rue

Initialement proposé dans le cadre de l'utilisation des reliquats des CQ, l'acquisition d'un « aspirateur à déchets » sera peut-être finalement financée par la ville de Paris.

#### 4) Réunion publique

Il est convenu d'organiser la première réunion publique, en commun avec le CQ Faubourg Montmartre, le **mercredi 28 janvier à 19h**. Elle portera sur le **Budget Participatif** et l'organisation de **marches exploratoires**.

Elle pourrait avoir lieu à l'école du 5 rue Milton.

**Budget Participatif** : Outre les dotations réservées chaque année aux conseils de quartier, il sera possible à partir de 2015 de financer des projets d'envergure parisienne ou locale grâce au Budget Participatif (BP). Ce dispositif mis en place par la Ville de Paris va permettre aux Parisien(ne)s de proposer des projets de végétalisation, d'aménagement de voirie, d'amélioration de l'éclairage, des équipements publics, etc.

Une première phase a eu lieu en 2014 : les Parisiens ont pu voter pour cinq projets sur une liste de quinze proposés par la ville. A partir de 2015, ce sera aux parisiens eux-mêmes de proposer des projets. Ces derniers feront l'objet d'une expertise technique, puis seront soumis au vote de la population.

Voir le site dédié : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

**Les Conseils de quartier vont être moteurs dans ce dispositif** car ils pourront proposer des projets construits collectivement et aider des associations et des individus à en élaborer.

NB : Une **marche exploratoire** est une visite de certains endroits du quartier avec des usagers (habitants, commerçants, etc.), des techniciens de la ville et des élus, en vue d'identifier des améliorations à apporter.

A noter : Les **vœux du Maire** pour la nouvelle année auront lieu le 21 janvier pour le quartier Anvers-Montholon, à 19h à la mairie du 9<sup>e</sup>.

## 5) Propositions du bureau pour améliorer le quartier

- Améliorer l'**éclairage** de la rue Cadet, actuellement trop faible : cette rue fait partie du CQ Faubourg Montmartre.
- Installer des **sièges monoplaces** (plutôt que des bancs) à la sortie du métro Cadet où attendent bien souvent des gens.

Note post-réunion : on ne peut pas installer le mobilier urbain de notre choix, il doit faire partie du marché de la ville.

- Installer un **plan du quartier** à ce même endroit : Sébastien Dulermo va prendre contact avec JC Decaux pour voir s'il est possible d'en afficher sur l'abribus.

Note post-réunion : ce type d'installation doit faire l'objet d'une concertation avec la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD).

### - **Limiter le nombre de brocantes**

Les membres du bureau sont tous d'avis qu'il y a trop de brocantes dans le quartier. Il y en a eu 8 en 2014.

Il faut différencier les brocantes, qui sont financées par des associations de commerçants, des **vide-greniers** qui sont organisés par la mairie en partenariat avec des associations caritatives. Chaque année le CQ Anvers-Montholon organise un vide-grenier au square Montholon avec La Croix Rouge (en 2011 et 2012) ou le Secours Populaire (en 2013).

- Organiser un **parcours de découverte du quartier**, à l'image du parcours imaginaire organisé chaque année par le CQ Pigalle-Martyrs.
- Déplacer les **stationnements pour deux-roues motorisés** situés au square Montholon.
- **Acheter du mobilier urbain** à l'occasion du réaménagement du square d'Anvers.
- Aménager l'avenue Trudaine en coulée verte. Selon Sébastien Dulermo, ce n'est pas une priorité de la mandature car cette allée est déjà relativement agréable.
- Installer une **tyrolienne** entre le pont et la rue Pierre Semard, pendant quelques semaines en été.
- Mettre en place un **parcours sportif** dans tout l'arrondissement, ponctué d'équipements sportifs.
- **Verdir ou réaliser une fresque** sur le mur situé le long de l'école maternelle et de la bibliothèque Valeyre, là où se trouvent souvent des dépôts sauvages. Ce mur appartient à une copropriété, le CQ pourrait leur proposer cette idée.
- **Retirer le panneau publicitaire** situé au 33-35 rue Rochechouart. L'ensemble de la publicité commerciale fait l'objet d'une convention entre l'entreprise JC Decaux et la ville de Paris. Ce type d'action paraît donc difficile à mettre en œuvre.

- Améliorer la place en face du 22 rue de Rochechouart en **déplaçant les stationnements pour vélos** pour les installer plus proches de la route, en verdissant grâce à des **jardinières**.
- **Installer des poubelles** côté pair de la rue de Maubeuge.

## 6) *Points divers*

- Problèmes des **défections canines** : il n'y a plus de sacs pour les ramasser car d'une part, certaines personnes se servaient amplement, n'en laissant plus pour les suivants, et d'autre part est avancé l'argument que la collectivité n'a pas à payer pour les personnes qui ont voulu un animal de compagnie. C'est aux propriétaires de faire le nécessaire. La mairie peut pour sa part installer davantage de poubelles.
- **Réseau social local Innooo** : Luc Rubiello, Président du Club des Entrepreneurs du 9<sup>e</sup> (LCE9) nous présente cet outil qu'il a mis en place. Il s'agit d'un réseau social de proximité par quartier qui permettrait aux conseils de quartier de :
  - faire partager les problèmes détectés dans le quartier par l'envoi d'un message et éventuellement d'une photo à tous les membres du CQ ;
  - faire remonter les idées, souhaits et revendications de la population au CQ par la même procédure d'envoi de message ;
  - préparer et discuter collégalement par échanges de courriels afin d'organiser les réunions plénières du CQ.

Le site Internet : <http://www.innovativity.org/pourquoi-innooo.php>

### - **Projet de réaménagement du TEP Valeyre**

Cet espace appartient à la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS). Actuellement, le **boulodrome** et le **jardin partagé** sont très peu utilisés. Un projet de réaménagement est en réflexion pour par exemple agrandir le jardin, supprimer ou réaménager le boulodrome, aménager un terrain de squash, etc.

L'unique **court de tennis** de l'arrondissement se situe à cet endroit. Il est tous les jours réservé par des écoles et un club de tennis, et de nombreuses personnes sont en attente d'inscription. Les horaires devraient être prolongés.

La réunion s'est terminée à 22h15.